

Cybelle Planète

Bilan d'activité 2011

écovolontariat



www.cybelle-planete.org

Dans ce document

Editorial	3
L'écovoltariat : Présentation générale	4
Les Missions	5
Les sanctuaires	5
Les missions de terrain	6
Utilité des Missions	10
Succès des missions	11
Les écovolontaires	11
En chiffres	12
Actions 2011	13
Labellisation	13
Les salons	13
Partenariats directs	14
Assurances adaptées	14
VVE	15
Congés éco-solidaires	17
Ecocitoyenneté	17
Bilan 2011	17

Editorial

Le monde bouge, et les comportements évoluent. En développant l'écovolontariat au sein de l'association nous avons choisi de contribuer à ses changements en valorisant la notion de solidarité. Jusqu'au XIXème siècle la solidarité était une réalité quotidienne, notamment pour la majorité de la population rurale où les gros travaux saisonniers s'effectuent en commun. Cette notion reste d'actualité dans la plupart des pays du sud mais tend à disparaître, en tout cas sous cette forme, dans nos pays industrialisés. Cependant, il semble que la solidarité réponde à nos besoins les plus profonds et si elle n'est plus toujours d'actualité dans le monde professionnel, elle est naturellement apparue sous une autre forme dès le début du XXème siècle notamment grâce au volontariat. C'est après la première guerre mondiale que les premiers mouvements de coordination et d'organisation du volontariat se sont développés en occident. A l'époque il s'agissait de volontariat religieux, médical, humanitaire ou de reconstruction. Le volontariat a connu un succès plus grand dans les pays anglo-saxons et le nombre d'organisations proposant des programmes de volontariat s'accroît de manière importante. Il faudra attendre les années 1970 pour qu'émerge les premières missions de volontariat environnemental (écovolontariat), ce concept n'est arrivée en France que depuis une dizaine d'années. Qu'il soit humanitaire ou environnemental, le volontariat est un des moyens que l'Homme a trouvé pour exprimer son besoin de donner, d'échanger, et d'être SOLIDAIRE.

Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre.
[Albert Jacquard]

Tout au long de cette année, de nombreuses améliorations et modifications ont été apportées aux missions d'écovolontariat proposées par Cybelle Planète. Depuis 2011 toutes les missions proposées au sein de l'association ont été mises en place en relation directe avec le projet porteur. En nous libérant des intermédiaires nous avons ainsi pu améliorer notre action grâce à un contact direct et quasi-quotidien avec nos partenaires. Les conséquences sont multiples : réduction des frais de missions, informations mises à jour régulièrement, et meilleur suivi des missions des écovolontaires. L'écovolontariat rentre dans l'entreprise, sous la forme de congés éco-solidaires. Depuis 2011 Cybelle Planète propose aux entreprises qui souhaitent s'engager concrètement dans une politique de développement durable la possibilité de leur faire en envoyant leurs salariés participer à une mission durant leurs congés. Lancés courant 2011, nous espérons que les congés éco-solidaires tiendront leurs promesses en permettant la mise en place de nombreux partenariats entre Cybelle Planète et des entreprises avec qui nous partagerons une éthique respectant les hommes et la planète.

L'écovolontariat : Présentation générale

Cybelle Planète soutient des projets de conservation de la biodiversité, portés par des spécialistes de l'environnement (chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, ...). Nous proposons à nos adhérents de devenir écovolontaires. Ils vont se joindre à ces missions d'écovolontariat pour prêter main forte au projet qui les accueille. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour participer aux missions. La contribution financière des écovolontaires participe au développement de ces programmes de sauvegarde de la biodiversité.

Nos adhérents peuvent participer toute l'année à des missions de préservation de la nature. Les projets d'écovolontariat ont lieu dans des sites naturels : réserves, refuges d'animaux, parc naturels... un peu partout dans le monde. Nous organisons certaines missions d'écovolontariat (ex : étude des cétacés et de la biodiversité, France). Mais pour la plupart des projets que nous proposons, nous travaillons en partenariat avec d'autres organismes. Nous suivons des critères de sélection précis pour le choix des projets. Chaque partenaire potentiel va devoir remplir un dossier de demande qui nous permettra d'apprécier au mieux si son projet coïncide ou non avec nos objectifs et notre éthique.

Cybelle Planète ne se charge pas de l'organisation ni des frais inhérents au transport des écovolontaires jusqu'au projet (billets de train ou d'avion). Ces derniers restent à la charge des écovolontaires.

Nous disposons d'un agrément association de Tourisme n°AG 034090003



Les Missions

Dans le domaine du volontariat environnemental, il existe différents types de missions. A Cybelle Planète nous en proposons de deux sortes : les missions en sanctuaire, et les missions de terrain. Certaines missions regroupent ces deux aspects en même temps.

Les sanctuaires



Les missions proposées dans ce cadre sont majoritairement des refuges pour animaux : spécialisées sur une espèce ou un groupe particuliers, ou plus généralistes accueillant la faune sauvage. Certaines de ces missions mènent également au sein de leur sanctuaire des programmes de réhabilitation des animaux dans le milieu naturel, des programmes d'éducation à l'environnement envers les

populations locales, et sont associés à des actions environnementales locales ou des recherches.

Ces refuges sont malheureusement indispensables, et de plusieurs manières. Dans certain cas ils présentent la seule solution viable pour les animaux exotiques introduits illicitement dans les pays ou retirés à leurs propriétaires pour cause de mauvais traitement. C'est le cas du refuge des grands félins aux USA qui héberge des espèces menacées ou en voie d'extinction comme les tigres, les léopards, et les lions. Toujours aux USA, le refuge de faune sauvage offre un abri à plus de 150 espèces de primates, félins, loups, ours, chauves-souris, tortues, oiseaux...



Dans certains pays les animaux ne bénéficient pas tous de mesures de protection adaptés et qui seraient pourtant indispensables à la survie de certaines espèces. Les sanctuaires jouent alors un rôle important. Mis en place par des personnes impliquées pour la préservation de la faune locale, ils présentent un refuge pour les animaux accueillis, leur évitant la plupart du temps d'être euthanasiés et assurant ainsi la survie des espèces locales. Ainsi, en Afrique du Sud, le sanctuaire des singes Vervets, *Chlorocebus pygerythrus pygerythrus*, recueille les bébé singes orphelins et suit un

programme de réhabilitation dans la nature. En Thaïlande, deux sanctuaires sont dédiés aux éléphants et aux primates. Au Portugal, le centre de sauvegarde du loup ibérique, *Canis lupus signatus*, animal en danger d'extinction, héberge des loups, les étudie, et est fortement impliqué dans des actions d'information pour favoriser la protection de l'espèce.

Le sanctuaire des Loutres à longue queue, *Lontra longicaudis*, animal en voie d'extinction, étudie et protège ces animaux attachants depuis plus de 25 ans et mène de front des études de terrain sur les animaux sauvages et un sanctuaire où les loutres orphelines ou blessées sont soignées et gardées dans des conditions optimales. Des études de comportement sont menées au sein du sanctuaire, et des suivis de terrain permettent d'en apprendre plus sur les populations sauvages.



Les missions en sanctuaire :

- Sanctuaire des singes Vervets en Afrique du sud
- Etude et conservation de la Loutre à longue queue, Brésil
- Centre de sauvegarde du Loups Ibérique, Portugal
- Sanctuaire des éléphants en Thaïlande
- Sanctuaire pour la faune sauvage en Thaïlande
- Centre de faune sauvage, Floride, USA
- Sanctuaire des félins, Floride, USA



Les écovolontaires participant à une de ces missions vont être impliqués de différentes manières. Ils pourront aider les vétérinaires, dans la mesure de leur moyen et des nécessités ; ils participeront quotidiennement aux soins donnés aux animaux (nourriture, eaux, nettoyage des enclos ; ils participeront à l'entretien et à la construction de clôtures ; et suivant le projet ils pourront contribuer aux activités de

recherche menées sur les animaux.

Les missions de terrain

Ces missions sont souvent organisées par des scientifiques : gestionnaires ou chercheurs. Les écovolontaires seront impliqués dans de véritables programmes sur la faune sauvage. Le contact avec les animaux est moindre que pour les missions en sanctuaire mais ces missions

de terrain permettent de découvrir un la faune et la flore locale et d'observer les animaux dans leur habitat naturel. Les sujets d'études sont multiples. Dans la plupart des cas l'objectif principal sera d'effectuer des suivis d'animaux, afin d'estimer la taille des populations et leur évolution dans le temps. Mais ces recherches s'accompagnent souvent d'études comportementales ou d'actions plus ciblées telles que des réintroductions d'animaux, le contrôle des espèces invasives ou des collectes d'informations pour des recherches spécifiques. Ces missions se déroulent souvent dans des sites protégés. Parfois l'intervention des écovolontaires se fera dans le cadre de programmes d'écodéveloppements, comme c'est le cas au Bénin où l'étude des oiseaux ou des primates est effectuée en perspective d'un développement écotouristique local autour de ses espèces.

Les missions de terrain sont très variées et concernent différentes espèces ou biotopes.

Certaines missions ont lieu toute l'année, le programme de recherche pouvant varier en fonction de la saison.



En Afrique du Sud, le projet de suivi de la faune sauvage étudie des espèces présentes dans 4 réserves naturelles du Zululand. Plus de 400 espèces reconnues en danger d'extinction y vivent, comme le rhinocéros, le guépard, l'éléphant ou la girafe. Grâce à un suivi journalier des différentes populations, les animaux sont localisés et étudiés, permettant ainsi la bonne gestion et la pérennisation des

espaces protégés. Plus spécifique, la mission sur les jaguars au Brésil est menée par une équipe de chercheurs spécialisée sur les grands mammifères de la forêt tropicale atlantique.



Au Bénin, trois missions sont menées dans un objectif d'écodéveloppement local. En effet l'étude et la connaissance de la faune locale est une étape essentielle pour la mise en place d'un écotourisme respectueux. La mission d'étude des oiseaux et de la faune des mangroves de Togbin a pour objectif le recensement de la faune aviaire des zones humides ; dans la vallée du Mono

ou dans la forêt de Kikélé, ce sont les singes qui sont étudiés. Ces trois missions, menées par des ONG locales, partagent les mêmes objectifs : appuyer l'effort de conservation des espèces locales, et valoriser ces espèces pour un développement local (autour de l'écotourisme par exemple).



Les écovolontaires participeront, en plus du suivi de la faune sauvage, à l'éducation des populations locales sur

la nécessité de protéger leurs ressources naturelles, et à la mise en place de programmes d'écotourisme.

D'autres missions seront plus saisonnières, en fonction des conditions météorologiques, des besoins spécifiques des chercheurs ou des saisons migratoires.

Au Brésil, chaque année des missions de terrain vont permettre d'évaluer les populations de jaguars, *Panthera onca*, et leur habitat durant quelques semaines. Les données récoltées permettent aux chercheurs de mener leurs recherches, menant ainsi à la mise en place de mesures officielles pour la protection des jaguars et de leur environnement naturel.



En Thaïlande, la mission axée sur les tortues marine se déroule entre décembre et avril, période de ponte et d'éclosion des tortues marines. Les écovolontaires participeront aux diverses recherches menées par le projet d'accueil tel que le suivi des tortues marines lors de patrouilles journaliers sur les plages, mais aussi à l'étude des populations de tortues d'eau douce ou terrestre vivant dans la région et de l'herber marin et du récif corallien, ou à la restauration de la mangrove.

Au Canada, l'étude des petits rorquals, *Balaenoptera acurostrata*, n'est possible que durant la période estivale à cause des périodes de migration de ces animaux. Durant ces missions les écovolontaires participent aux observations de cétacés et aideront ainsi à collecter des informations précieuses sur ces animaux menacés d'extinction.

En France ou en Italie, les missions d'étude des cétacés de méditerranée n'ont lieu que l'été, entre juillet et aout. Ces campagnes en mer permettent de collecter des informations sur les 7 espèces de mammifères marins rencontrées, comme le grand dauphin, *Tursiops truncatus*, ou le rorqual commun, *Balaenoptera physalus*, et leur environnement. Toutes les données recueillies seront utilisées dans divers programmes derecherches visant par exemple à évaluer l'impact du trafic maritime sur les cétacés ou à



suivre l'évolution des populations années après années de manière à mieux comprendre l'impact de divers facteurs tel que le réchauffement climatique.



En Mongolie, le Programme de réintroduction des Chevaux de Przewalski, *Equus przewalskii Poliakov*, est axée sur la réintroduction et le suivi dans la nature des chevaux, espèce totalement éteinte dans les années 1960 et fort heureusement réintroduite dans son habitat naturel avec succès depuis quelques années. Ce programme accueille les écovolontaires entre mars et novembre, période la plus chaude dans les steppes de Mongolie.

En Polynésie Française, un programme de protection des cétacés et mené depuis plusieurs années. De manière à pouvoir à terme proposer des solutions de réglementation sur les mammifères marins et l'environnement marin de Polynésie Française, deux missions se déroulent chaque année durant quelques semaines. Une bonne connaissance de la faune est une étape essentielle. Durant ces missions, les écovolontaires, encadrés par une équipe de scientifiques, vont recueillir des informations sur les grands dauphins résidant à Rangiroa, ou les Baleines à Bosse près de l'île de Huahine.



Aujourd'hui deux missions de terrain sont en cours de réévaluation : la mission d'étude des Orang-Outangs en Indonésie et le suivi des chiens Lycaons au Zimbabwe. En attendant de pouvoir les proposer de nouveau aux écovolontaires ses missions ont été momentanément suspendues.

Les missions de terrain :

- Suivi de la faune sauvage en Afrique du Sud
- Etude des oiseaux et de la faune des mangroves de Togbin au Bénin
- Restauration de l'habitat des primates dans la vallée du Mono, Bénin
- Conservation durable des colobes magistrats de la forêt sacrée de Kikélé (Bassila) au Bénin
- Expédition Jaguars au Brésil
- Petit Rorqual, Canada
- Etude des Cétacés et de la Biodiversité en mer méditerranée, France

- Orangs-outans, Indonésie
- Suivi des dauphins en Italie
- Programme de réintroduction des Chevaux de Przewalski, Mongolie
- Suivi des Baleines à Bosse à Huahine, Polynésie Française
- Suivi des Grands Dauphins à Rangiroa, Polynésie Française
- Conservation des tortues en Thaïlande
- Chiens lycaon, Zimbabwe

Les écovolontaires participant à une mission de terrain seront totalement impliqués dans une campagne de recherche ou de suivi auprès de professionnels de la biodiversité. Ils participeront entre autres aux patrouilles journaliers, aux repérages d'animaux et aux observations comportementales, mais aussi à la prise de notes sur le terrain et à leur saisie informatique.

Utilité des Missions

Pour les projets

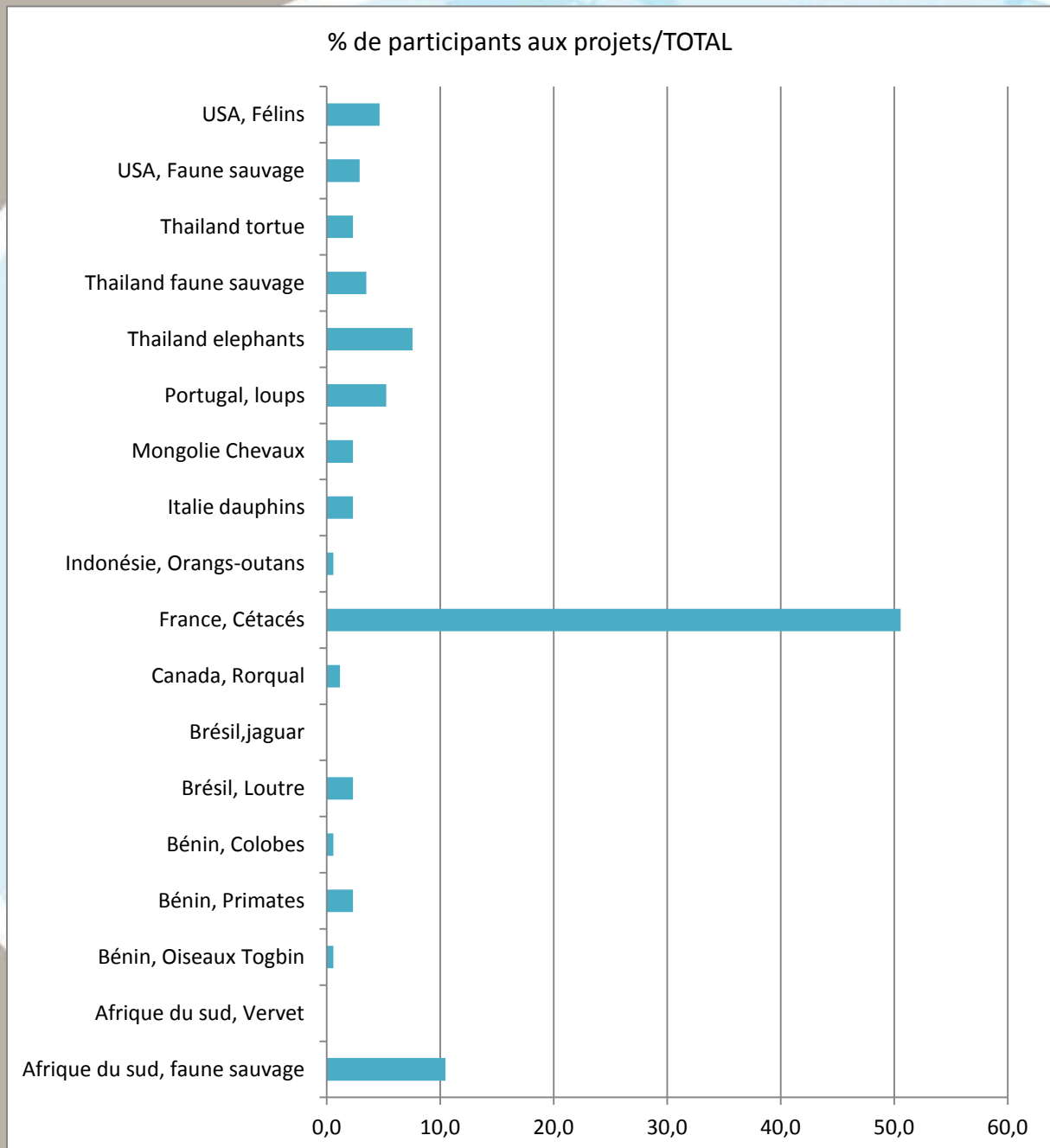
Les missions d'écovolontariat, qu'elles se déroulent en sanctuaire ou sur le terrain, présentent un réel intérêt pour le projet local. En premier lieu, la présence des écovolontaires permet, en démultipliant les yeux et les bras disponibles, d'obtenir plus de données, d'effectuer des travaux plus importants, et tout simplement de mener des programmes qui seraient impossibles à réaliser dans leur intervention. De plus, la contribution financière des écovolontaires est un soutien supplémentaire à ses programmes qui manquent souvent de moyens et de ressources extérieures. La présence d'écovolontaires venant de différents pays est souvent valorisante pour un projet local, cela lui donnera d'autant plus de crédibilité dans ses actions pour la préservation de l'environnement.

Pour les écovolontaires

L'écovolontariat est une activité à la fois enrichissante et valorisante. Les écovolontaires contribuent concrètement à la protection de la biodiversité, ils se sentent utiles. Encadrés par des professionnels et logés avec les populations locales, ils bénéficieront d'une expérience enrichissante et passionnante, souvent au sein d'espaces naturels protégés.

L'écovolontariat est un échange réciproque entre un projet local et les participants à la mission.

Succès des missions



Les écovolontaires

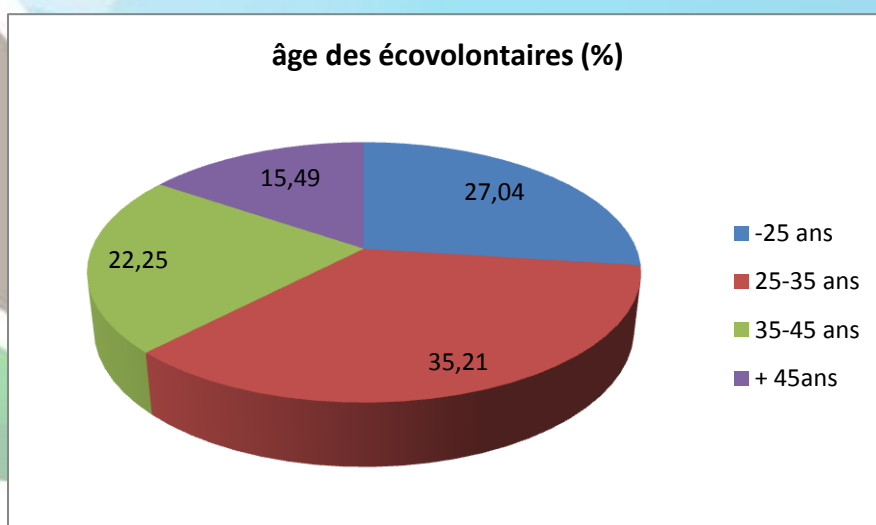
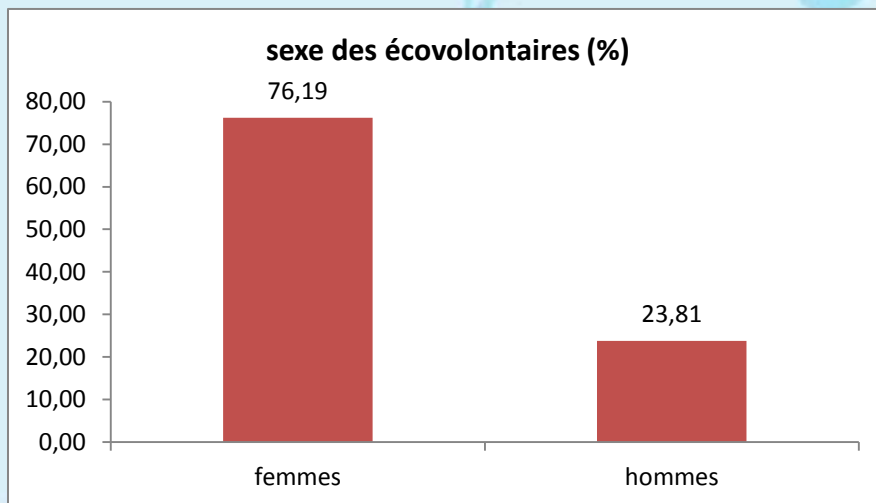
Les écovolontaires sont des personnes sans compétences particulières, motivées et concernées par les questions environnementales. Généralement, aucune compétence particulière n'est demandée pour participer, la bonne volonté et l'esprit d'équipe des écovolontaires suffisent. De plus, grâce à leur soutien financier et leur aide sur le terrain ils

garantissent la poursuite de programmes de recherche, de conservation et de protection de la biodiversité. Les projets sont ouverts à toute personne de plus de 18 ans, certains acceptent les mineurs (sous conditions).

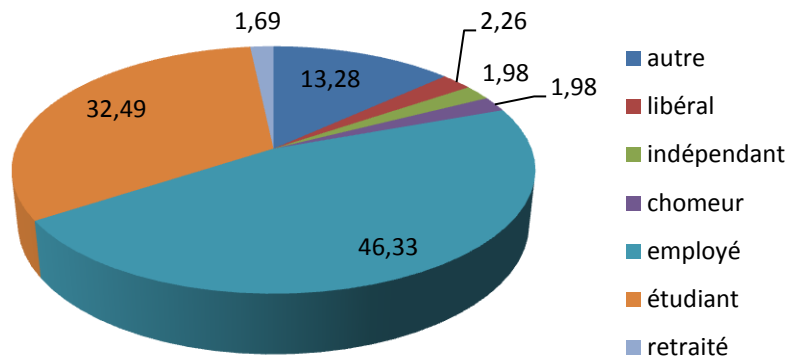
Cybelle Planète est une association loi 1901 et les séjours sont réservés aux membres adhérents à jour de leur cotisation annuelle (50 € à l'année).

Les écovolontaires acquièrent de nouvelles connaissances sur l'environnement et contribuent, par leurs actions, à la construction d'un futur responsable et durable. A l'issue des missions d'écovolontariat, ils pourront à leur tour partager avec leur entourage leurs connaissances ; devenant ainsi des ambassadeurs de la préservation de la biodiversité.

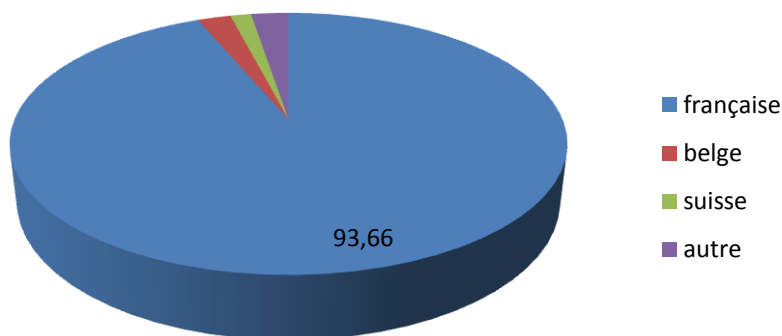
En chiffres



profession des écovolontaires



nationalité des écovolontaires



Actions 2011

Labellisation

Cybelle Planète a été labellisé "2011, Année européenne du bénévolat et du volontariat" par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Les salons

En 2011, Cybelle Planète a été présente dans deux salons :

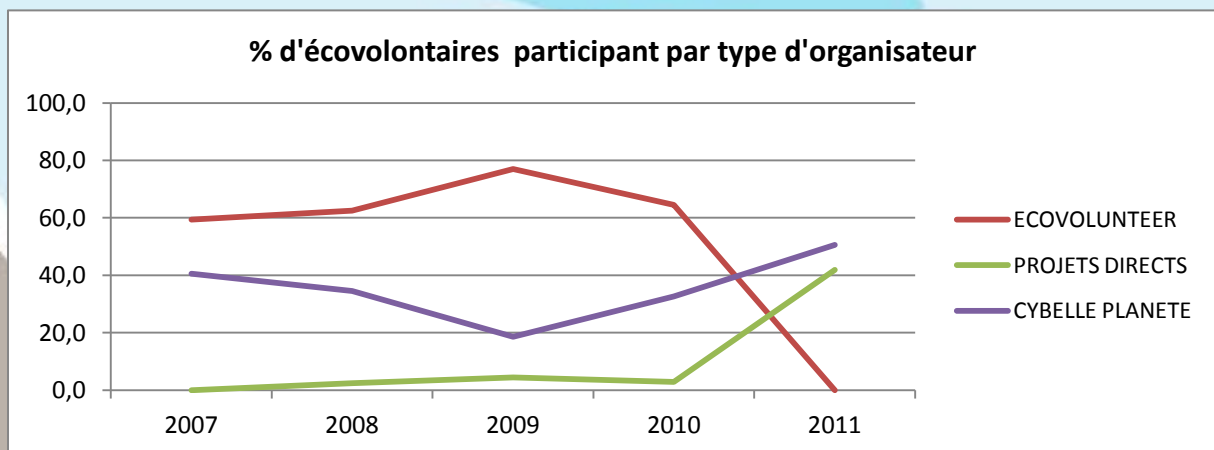
- Cybelle Planète a été présente au Salon Mondial du Tourisme 2011 qui a eu lieu Porte de Versailles du 17 au 20 mars. Pour la première fois un pôle « Tourisme Responsable » a été créé au Salon, chapeauté par voyages-sncf.com. Cybelle Planète, ainsi que les 12 autres lauréats des Trophés du Tourisme responsable 2010, a pu rencontrer

voyageurs et professionnels tout au long de ces 4 jours. Ce fût l'opportunité pour nous de faire découvrir l'écovolontariat aux visiteurs du salon, car le tourisme participatif reste encore bien minoritaire dans un contexte global !

- Cybelle Planète a été présente au salon du tourisme durable qui s'est tenu à Bruxelles les 14, 15 et 16 octobre 2011. Une opportunité de rencontrer le public belge.

Partenariats directs

Depuis quelques années la plupart de nos programmes étaient proposés dans le cadre d'un partenariat avec un organisme hollandais : *Ecovolunteer International*. Ce dernier nous a été bénéfique les premières années, notamment en termes de notoriété et d'expertise professionnelle. Notre partenaire a malheureusement dû progressivement arrêter son activité, et nous avons souhaité, depuis 2010 démarrer un processus d'autonomisation en développant les partenariats directs avec les écovolontaires. Ce travail a été finalisé en 2011 et actuellement toutes les missions que nous proposons sont issues d'une collaboration directe avec le projet d'accueil. Cette démarche est d'autant plus satisfaisante qu'elle a nous nettement permis d'améliorer notre service : contact direct et quasi-quotidien avec les projets partenaires, mises à jour régulière les missions, baisse des frais de missions (10% en moyenne)....



Assurances adaptées

L'association Cybelle planète est couverte par une assurance souscrite auprès de la MAIF (Contrat n° 3100988H). Tous nos séjours comprennent automatiquement un contrat d'assurance Responsabilité Civile, Rapatriement, Accidents... En adhérant à l'association les écovolontaires adhèrent automatiquement à cette assurance.

Assurance complémentaire

Quel que soit la mission, il est vivement conseillé de souscrire une assurance complémentaire comprenant entre autres : annulation, perte ou dommage de bagages, retard d'avion ou de train, interruption de séjour, ... Ni Cybelle Planète ni ses partenaires ne peuvent être tenus responsables des frais qui auraient pu être couverts par cette assurance.

Depuis 2011 nous pouvons nous charger de souscrire une assurance complémentaire pour les écovolontaires

Cybelle Planète est partenaire de l'Européenne d'assurances voyages. Nous avons sélectionné les formules les plus avantageuses pour les missions d'écovolontariat, et nous en avons retenu deux :

Assurance Tout risques (Formule 3 "Tous risques") qui inclut les garanties :

- Annulation
- Bagages
- Responsabilité civile
- Interruption de séjour
- Assistance-rapatriement
- Retard d'avion ou de train

Cette formule est proposée par défaut

Assurance Plénitude (Formule 3 "Tous risques tout sauf") qui inclut les garanties :

- Les prestations offertes par l'assurance "Tout risques"
- Une extension des conditions de garantie de l'annulation de voyage
- Départ ou retour impossible

VVE

Cybelle Planète est adhérente de l'association Voyageurs et Voyageistes Eco-Responsable. Nous nous sommes engagés à respecter les différents points de la Charte du Voyageiste Eco-Responsable proposée par V.V.E.:

Charte des Voyageistes éco-responsables ©

Parce que la responsabilité de tout voyageur est engagée dès lors qu'il construit un programme, la charte des Voyageistes-éco-responsables© donne les principales clefs de la

réflexion, qui selon V.V.E, devrait être menée en amont de la conception du voyage, qu'il soit déterminé comme étant solidaire, équitable ou responsable :

1. Une totale transparence du prix du voyage, assortie du pourcentage réel du prix revenant aux intervenants de terrain, qu'ils proviennent du Nord ou du Sud.
2. Une information préalable objective déconnectée des effets de mode et des clichés et la non-utilisation des terminologies dithyrambiques dans les descriptifs.
3. Une indication concernant la conception du voyage et de l'itinéraire. À savoir à qui appartient la « propriété intellectuelle » de l'itinéraire. Est-il sous-traité ? Et si oui à quel (s) partenaire (s) ?
4. Une indication relative à la taille du réceptif local ou du sous-traitant éventuel, la mention des qualités et diplômes des intervenants, notamment des guides et accompagnateurs, et de l'ensemble des partenaires locaux. Le voyageur connaît-il personnellement le guide qui accompagne ses circuits ? S'agit-il d'un guide local, d'un accompagnateur français ou de l'association des deux savoir-faire ?
5. Une prise en compte de la capacité de charge du territoire utilisé et l'indication claire de son mode de détermination.
6. La prise en compte du facteur temps :
7. - En allouant au voyage un rythme raisonnable et soutenable pour les visites prévues (mention de la durée de ces dernières), et en s'approchant le plus possible de la notion de slow-travel.
 - En intégrant le fait que les rencontres et imprévus font intégralement partie du programme et doivent se dérouler en conformité avec des objectifs d'échanges interculturels équilibrés dans un espace temps suffisant.
 - En bannissant l'inclination tendancielle qui consiste à vouloir tout montrer en un seul voyage, et à élaborer des programmes plus denses que la concurrence à des fins de récupération mercantile.
8. Une information complète, objective, et vérifiable sur les retombées sociales et économiques des contrées visitées pensées en tant que territoires. La première d'entre elles étant le pourcentage de la part de l'alimentation et des services offerts aux clients provenant du pays ou de la contrée visité (e).
9. Une présentation des actions solidaires (éventuelles) dans leur contexte, notamment en fonction des priorités établies pour les régions concernées et de leurs retombées sur le long terme.
10. Le double engagement de la juste rémunération de l'ensemble des intervenants et de la non-utilisation de stagiaires à des postes requérant du personnel qualifié.

11. La réflexion menée par l'organisme de voyages sur la compensation éventuelle des émissions de CO2 générées, les déplacements de ses clients et employés, et toute forme de « pollution » induite par son activité, y compris les effets socioculturels indésirables.

Ces 10 points suffisent à éclairer le néophyte aussi bien que le spécialiste sur la qualité du voyage proposé et de la réflexion globale menée lors de sa conception.

Congés éco-solidaires

Les congés éco-solidaires consistent en un partenariat entre 3 acteurs :

- Un employeur (entreprise, organisme public...) qui finance, en partie ou intégralement, la mission d'écovolontariat d'un ou de plusieurs salariés. Cette mission a lieu durant les congés du salarié (ou RTT).
- Un ou plusieurs salariés qui participent durant leurs congés à un projet d'écovolontariat. Le salarié apporte sa motivation et ses compétences à un projet de préservation de la biodiversité.
- Cybelle Planète qui assure l'organisation de la mission d'écovolontariat : relais avec le projet d'accueil, administration, informations... en tenant compte des contraintes et demande de l'entreprise et de ses salariés. Cela simplifie la démarche et facilite l'accès pour tous aux congés éco-solidaires.

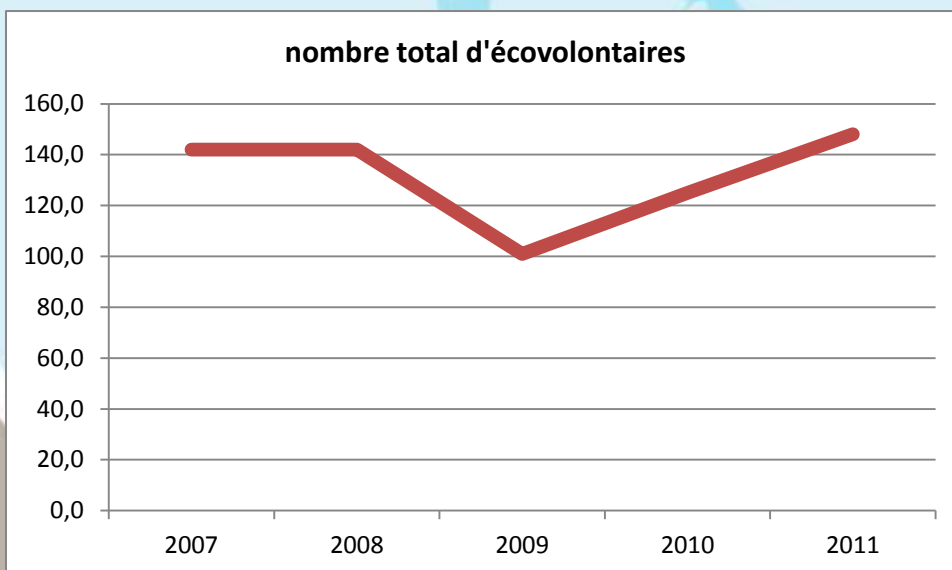
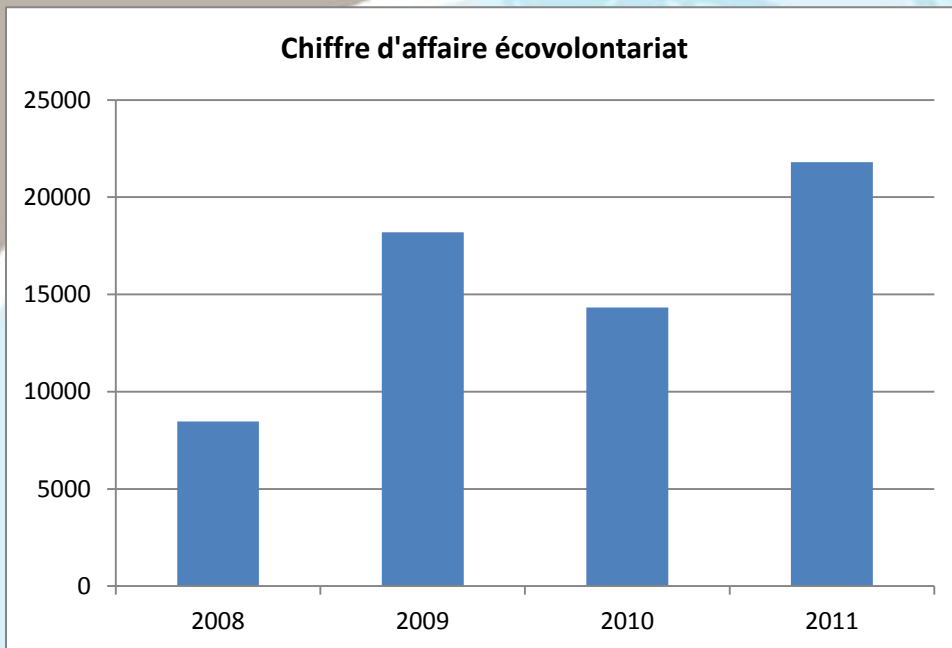
Les congés-écosolidaires sont proposés par l'association depuis début 2011.

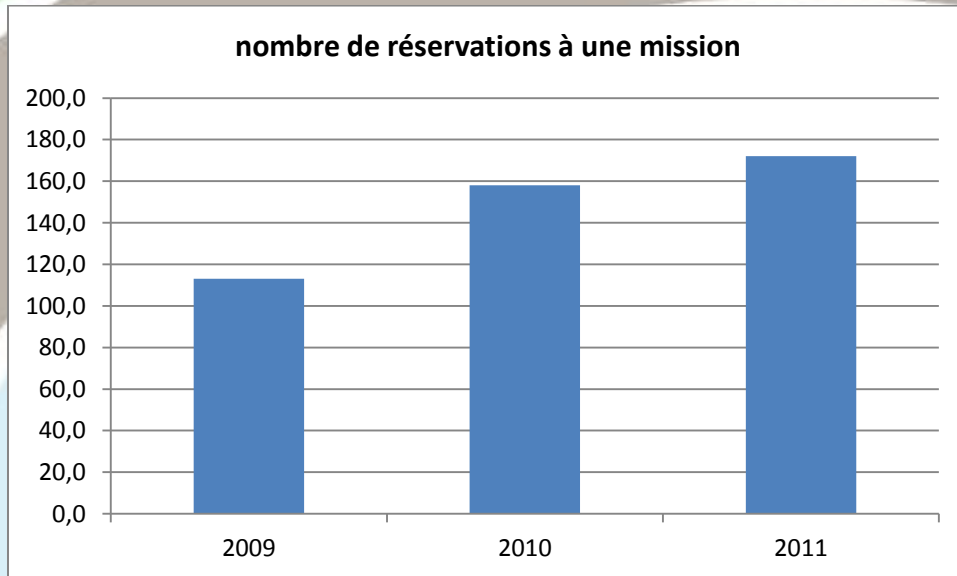
Ecocitoyenneté


L'écovolontariat est un moyen d'agir concrètement pour l'environnement. Mais au quotidien il existe de nombreuses façons de s'engager, et très simples à mettre en œuvre. De manière à donner quelques pistes d'idées et initiatives à mettre en place : recyclage, consommation, internet, à la maison ou au bureau Le dossier complet est consultable sur le site de Cybelle Planète.

Bilan 2011

Toutes les actions engagées depuis deux ans au sein de l'association ont un impact nettement visible en terme de chiffre d'affaire, nombre d'écovolontaires partant en mission et nombre de missions d'écovolontariat organisées par l'association (voir graphiques ci-dessous). Cette tendance tend à se confirmer pour les trois premiers mois de 2012.







Cybelle Planète, association loi 1901

19 rue St Exupéry, 34430 St Jean de Védas, France, France

N°SIREN : 489 707 174-Immatriculation OVS IM034100008

Tél. 0467603015 – email info@cybelle-planete.org